



Epidémiologie
Santé Végétale

Rapport annuel d'activités de la Plateforme ESV

Juillet 2018 - Décembre 2019

Ce document, le premier du genre, propose de dresser le bilan des activités de la Plateforme d'épidémiologie en santé végétale (Plateforme ESV) sur une « campagne », depuis sa création par la signature de la convention-cadre du 9 juillet 2018 jusqu'à la fin de l'année 2019.

Un tel bilan permet de mesurer le travail accompli collectivement par les membres mais aussi, puisque notre plateforme en est encore à ses débuts, d'identifier les axes d'amélioration à porter en 2020 afin que cette initiative remplisse de façon pleinement satisfaisante les missions qui lui sont confiées.

SOMMAIRE

I.	Organisation et vie de la plateforme	3
A.	Organisation et modalités de fonctionnement.....	3
1.	Comité de pilotage (Copil).....	3
2.	Equipe de coordination	4
3.	Equipe opérationnelle	4
4.	Groupes de travail (GT).....	4
B.	Animation interne	5
C.	Communication externe	5
D.	Interaction avec les autres plateformes	6
II.	Groupes de travail	7
A.	Structuration des plans de surveillance officielle (SPSO)	7
1.	Objectifs.....	7
2.	Participants.....	8
3.	Travaux et productions	8
B.	Comité de rédaction des bilans sanitaires (CRBS)	9
1.	Objectifs.....	9
2.	Participants.....	9
3.	Travaux et productions	9
C.	Surveillance de <i>Xylella fastidiosa</i> (SXF).....	10
1.	Objectifs.....	10
2.	Participants.....	11
3.	Travaux et productions	12
D.	Surveillance du nématode du pin (SNP).....	12
1.	Objectifs.....	12
2.	Participants.....	12
3.	Travaux et productions	12
E.	Surveillance épidémiologique du dépérissement de la vigne (SEDV)	13
1.	Objectifs.....	13
2.	Participants.....	14
3.	Travaux et productions	15
F.	Groupe inter-plateformes : qualité des données (QDD)	15
1.	Mandat et participants.....	15
2.	Travaux et productions	15
III.	Synergies	16
A.	Avec des projets de recherche.....	16
B.	Avec d'autres initiatives.....	16
IV.	Conclusion.....	16

I. Organisation et vie de la plateforme

A. Organisation et modalités de fonctionnement

La Plateforme ESV est constituée des moyens humains et matériels mobilisés par ses différents membres. Comme pour les deux autres plateformes d'épidémiologie en santé animale et en surveillance de la chaîne alimentaire, elle s'appuie sur une structure de gouvernance (le comité de pilotage), une équipe de coordination, une équipe opérationnelle et des groupes de travail. La Figure 1: Organisation générale des plateformes ci-dessous représente cette organisation. Les missions de la plateforme sont définies par une convention cadre signée de l'ensemble de ses membres, et sont consultables sur le site de la plateforme : https://plateforme-esv.fr/qui_sommes_nous/missions

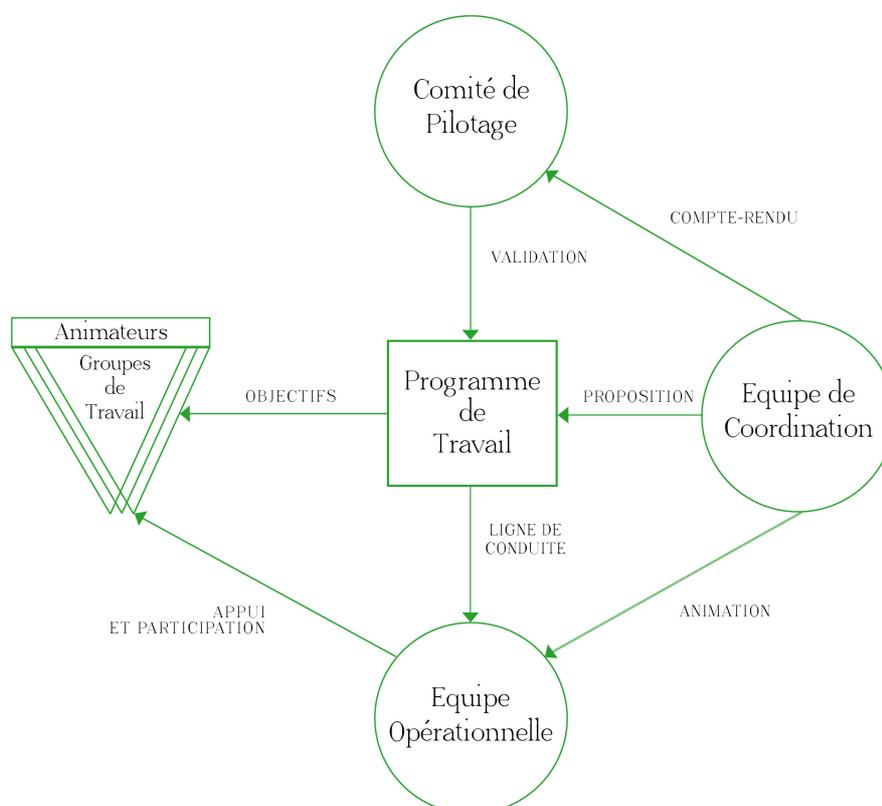


Figure 1: Organisation générale des plateformes

1. Comité de pilotage (Copil)

Le comité de pilotage (Copil), composé des 6 membres signataires de la convention cadre (ACTA, Anses, APCA, DGAL, FREDON France et INRAE), s'est réuni 4 fois depuis juillet 2018 (novembre 2018 et mars, juin et novembre 2019), sous la présidence de la DGAL.

Le Copil a pour mission de valider les thématiques de travail ainsi que les modalités de fonctionnement de la plateforme. Il valide également les productions de la plateforme et leurs modalités de diffusion.

2. Equipe de coordination

Les membres de l'équipe de coordination sont des personnels de l'Anses, d'INRAE et de la DGAL. Cette équipe fait notamment l'interface avec le comité de pilotage, facilite l'organisation des groupes de travail, assure la cohérence des travaux et fait le lien avec les deux autres plateformes d'épidémiosurveillance.

3. Equipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle apporte son appui transversal aux groupes de travail dans des domaines tels que l'informatique, l'épidémiologie, les biostatistiques et la communication. Ses membres sont également en charge de l'animation de certains groupes de travail. L'équipe opérationnelle de la Plateforme ESV est constituée d'une part de personnels en appui transversal aux trois plateformes localisées au sein de l'unité EAS de l'Anses et d'autre part de personnels dédiés, recrutés à cet effet au sein de l'équipe « OPE » nouvellement constituée au sein de l'unité BioSP à INRAE d'Avignon.

4. Groupes de travail (GT)

Les modalités de fonctionnement des groupes de travail ont été adoptées par le comité de pilotage en novembre 2018.

Six groupes de travail ont tenu des réunions sur la période couverte par ce rapport d'activité, dont 5 étaient prévus au programme de travail 2018-2019, et le dernier est un groupe de travail commun avec les Plateformes ESA et SCA qui a été constitué en cours d'année 2019.

Au total, l'activité de ces GT a représenté 12 réunions tenues sur une journée ou une demi-journée, principalement à la DGAL et/ou en visioconférence. Les 5 GT propres à la Plateforme ESV ont réuni dans leur ensemble un peu moins d'une centaine de participants, provenant majoritairement des 6 membres fondateurs de la plateforme.

De plus, le principe de la constitution de deux nouveaux GT: Veille sanitaire internationale et Surveillance du HuangLongBing a été validée par le Copil en juin 2019, ce qui portera à huit le nombre de GT dans lesquels la Plateforme ESV sera active en 2020.

Intitulé du GT	Nombre de réunions depuis juillet 2018	Etat d'avancement des travaux en décembre 2019
Structuration des plans de surveillance officielle (SPSO)	4	Finalisation des travaux
Comité de rédaction des bilans sanitaires (CRBS)	2	Travaux en cours
Surveillance de <i>Xylella fastidiosa</i> (SXF)	1	Travaux en cours
Surveillance du nématode du pin (SNP)	3	Travaux en cours, en voie de finalisation
Surveillance épidémiologique du dépérissement de la vigne (SEDV)	1	Démarrage
Qualité des données (QDD)	1	Démarrage

Tableau 1 : Liste des Groupes de Travail de la Plateforme ESV

Les mandats, travaux et productions de ces différents GT sont détaillés ci-dessous (cf. Partie II)

B. Animation interne

L'équipe de coordination est responsable de l'animation de la plateforme. Deux temps privilégiés au cours de l'année 2019 ont permis de commencer à mettre en place une animation interne.

Tout d'abord, du 25 au 28 mars 2019 l'équipe opérationnelle et l'équipe de coordination se sont réunies au chalet de Rochebrune (Megève), ce qui a permis la mise en place et la formalisation des différentes équipes-projets, avec une première définition des jalons associés à ces chantiers ainsi que de premières réalisations techniques. Ces équipes-projets ont pour objectif de structurer les chantiers en cours de l'équipe opérationnelle. Cette structuration aide à donner de la visibilité et de la cohérence aux multiples travaux menés en parallèle, mais elle cherche cependant à laisser une souplesse suffisante à chaque équipe-projet en termes d'organisation. Ce séminaire a été la pierre de fondation de l'équipe opérationnelle mixte Anses-INRAE. Cette première prise de contact et les chantiers engagés en commun ont permis ensuite d'assurer régulièrement une réunion en visio-conférence de l'ensemble de l'équipe.

Ensuite, le mercredi 13 novembre 2019 l'institut des systèmes complexes, à Paris, a accueilli la première journée d'animation de la plateforme qui réunissait, outre l'équipe opérationnelle et l'équipe de coordination, les animateurs de l'ensemble des groupes de travail ainsi que des représentants de chacun des 6 membres de la plateforme.

C. Communication externe

La mise en ligne du site web de la plateforme (<https://plateforme-esv.fr>) est programmée lors du salon international de l'agriculture 2020 (22 février – 1^{er} mars 2020). Ce site sera le canal privilégié de communication pour la plateforme.

Par ailleurs, la plateforme a fait l'objet de diverses communications écrites et orales depuis la signature de sa convention cadre. Le tableau ci-dessous liste les thèmes et les circonstances de ces communications.

Thème de la communication	Evénement	Lieu / Date
Présentation de la Plateforme ESV	Séminaire RED au salon Med'Agri	Avignon / Octobre 2018
	Workshop final projet e-space	Monpellier / Septembre 2019
	AgroParisTech : cours d'épidémiosurveillance aux ingénieurs agronomes (3 ^{ème} année)	Paris / Novembre 2019
	Séminaire 2019 du Réseau Français pour la Santé du Végétal	Maisons-Alfort / Novembre 2019
	AgroCampusOuest : présentation parcours et plateforme aux ingénieurs de la	Rennes / Novembre 2019

	spécialisation « Sciences des données »	
	Journées d'animation scientifique – Vectopôle Sud	Montpellier / Novembre 2019
Présentation des Plateformes ESA et ESV	Séminaire RITA 2019	Paris / Février 2019
Présentation des trois plateformes	Salon International de l'Agriculture 2019	Paris / Février 2019
	Académie Vétérinaire	Paris / Novembre 2019

D. Interaction avec les autres plateformes

La surveillance des dangers sanitaires, microbiologiques, physiques et chimiques, et la mise en œuvre de dispositifs de détection rapide d'urgences doivent être menées de manière harmonisée et coordonnée entre les trois domaines que sont la santé animale, la santé végétale et l'alimentation.

Une organisation inter-plateformes a été mise en place afin de favoriser les interactions, les collaborations et les synergies. Elle a pour objectifs de développer une culture collective commune aux différents domaines, d'identifier les problématiques sanitaires nécessitant la mise en œuvre de systèmes de surveillance intégrée entre les différents domaines (ex : GT Ondes dans les rapports SCA et ESA), de mettre en œuvre les collaborations nécessaires sur ces problématiques transversales et de mutualiser des développements technologiques et des savoir-faire (ingénierie de la surveillance, veille sanitaire nationale et internationale, systèmes d'information, valorisation et communication, évaluation des dispositifs de surveillance, etc.). Pour décliner et mettre en œuvre ces différents objectifs, une cellule de coordination inter-plateformes (CCIP) a été mise en place fin 2018, elle rassemble les équipes de coordination des trois plateformes. La CCIP s'est réunie sept fois depuis sa mise en place. Elle a par exemple proposé aux trois comités de pilotage des visuels communs, et a été à l'initiative du groupe de travail commun aux trois plateformes sur la qualité des données de surveillance (cf. paragraphe II.F).

Plusieurs membres de l'équipe opérationnelle apportent un appui aux trois plateformes, contribuant ainsi à renforcer la transversalité. Enfin, au niveau des instances décisionnelles, plusieurs organismes sont membres de deux voire de trois comités de pilotage (voir Figure 2: Membres des trois plateformes), et favorisent ainsi une vision commune des missions des plateformes d'épidémiosurveillance.

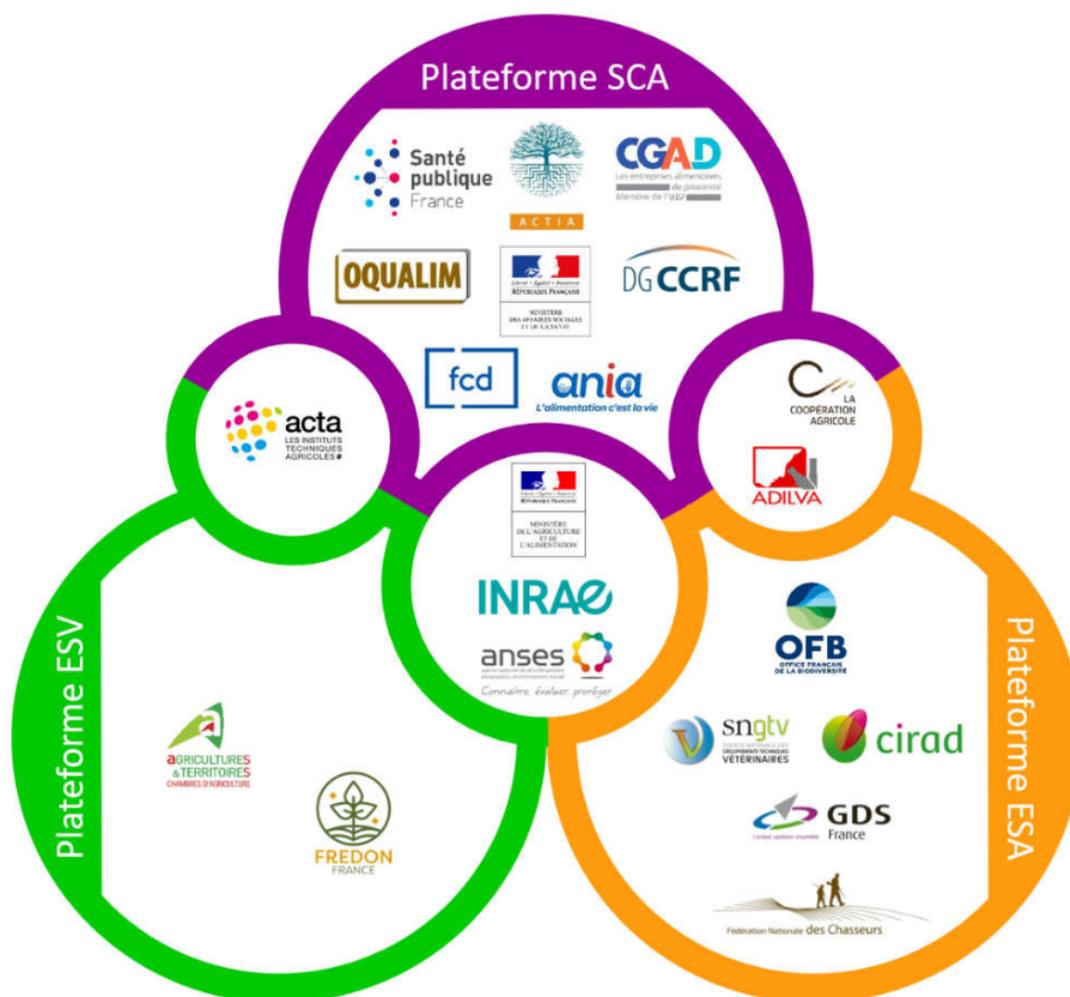


Figure 2: Membres des trois plateformes

II. Groupes de travail

A. Structuration des plans de surveillance officielle (SPSO)

1. Objectifs

Ce groupe de travail a été constitué pour appuyer la DGAL dans la refonte de la surveillance officielle en santé végétale, rendue nécessaire par l'entrée en application du règlement 2016/2031(UE) au 14 décembre 2019.

Le groupe avait pour objectifs :

1. De définir une forme harmonisée de protocoles de surveillance ;
2. D'assurer un appui méthodologique aux personnels de la DGAL dans la rédaction de ces protocoles.

Ce travail devait s'appuyer sur les ressources disponibles (notamment les productions génériques de la Plateforme ESA, les normes internationales et les productions spécifiques de l'EFSA), le tout afin de pouvoir disposer, en septembre 2019, de protocoles complets sur l'ensemble des filières. Il devait également associer l'ensemble des parties prenantes de la surveillance.

2. Participants

Structure
Anses (EAS)
Anses (Quarantaine)
Anses (Réunion)
APCA
Cirad
DDCSPP Haute-Corse
DGAL (BSV)
DGAL (DEVP)
FN3PT
FranceAgriMer
FREDON France
FREDON Ile-de-France
IFV
INRAE (Avignon)
INRAE (BGPI Montpellier)
INRAE (BIOGER Grignon)
SRAL (Hauts-de-France)
SRAL Grand-Est
SRAL PACA

3. Travaux et productions

Le groupe de travail SPSO a produit une trame commentée d'instruction filière, apte à guider les référents experts et les chargés de mission de la DGAL dans la rédaction de ces documents. Il a également effectué plusieurs relectures collégiales de l'ordre méthode « chapeau » qui doit cadrer le dispositif de surveillance officielle, produit une trame de fiche de reconnaissance, et il a été consulté sur la mise en œuvre d'une programmation de la surveillance fondée sur le risque, sur la base d'une méthodologie développée par l'équipe opérationnelle.

Ces deux derniers travaux ont été menés principalement sous forme de deux équipes-projets au sein de l'équipe opérationnelle, mais rattachés à ce groupe de travail. Ils ont abouti à la production :

- de plusieurs version successives d'un *dashboard* permettant d'explorer des scores de risque attribués à différentes échelles (région, département, par culture ou par filière) aux organismes nuisibles sous surveillance, qui sert, à compter de la campagne 2020, de clé de

répartition des moyens alloués à la surveillance officielle entre les régions. Ce travail se poursuit en 2020 ;

- d'un service d'alimentation automatique, de production et de diffusion de fiches de reconnaissance hébergé sur le site web de la Plateforme ESV. Ce travail se poursuit en 2020, en vue de la mise en ligne du site web et de la production de la totalité des fiches.

Le groupe s'est réuni à 4 reprises entre février et septembre 2019. Ces réunions ont systématiquement associé des personnes physiquement présentes ainsi que des participants en visioconférence. Les échéances prévues dans le mandat du GT ont dû être reportées de l'ordre d'un à deux mois, en raison d'un démarrage plus tardif que prévu (février 2019 au lieu de décembre 2018).

B. Comité de rédaction des bilans sanitaires (CRBS)

1. Objectifs

Ce groupe de travail a été constitué en raison de la constatation que la parution des bilans sanitaires annuels intervient trop tardivement (plus d'un an de décalage).

Il avait pour objectifs de mettre à plat les besoins, les attentes, les contraintes et les opportunités liées à ces bilans, d'identifier les points bloquants et de proposer des pistes d'amélioration tant sur le contenu que sur l'organisation de la rédaction.

Pour cela, il devait s'appuyer sur les travaux menés dans d'autres domaines et dans d'autres pays, et associer l'ensemble des membres de la plateforme.

2. Participants

Organisme
ACTA
Anses (EAS)
Anses (Réunion)
APCA
Arvalis
DGAL (BSV)
FN3PT
FREDON France
IFV
INRAE (Avignon)

3. Travaux et productions

Le groupe s'est réuni à deux reprises, en mars et en mai 2019. Il a produit un tableau déclinant, par cible potentielle des bilans sanitaires, les objectifs, les attentes, les contenus aussi bien que la forme à privilégier et les actions restant à mener pour approfondir ce premier état des lieux.

Sur cette base, une note a été soumise à la SDQSPV par la cellule d'animation du groupe pour proposer une nouvelle définition des contenus et un mode d'organisation adapté. Il s'agissait aussi de préciser la place des bilans sanitaires par rapport aux bilans de campagne des instituts techniques d'une part,

et des BSV (bulletins de santé du végétal) bilans (qui ont été rendus obligatoires pour la campagne 2019) d'autre part. Cette note a été approuvée et conforte le principe d'une rédaction à l'initiative de la DGAL, avec des groupes de relecture bien identifiés et des outils collaboratifs facilitant les relectures multiples, ainsi qu'une publication au fil de l'eau des articles finalisés. A ce stade, les cibles identifiées pour le bilan sanitaire sont les parlementaires, les décideurs régionaux, les délégations étrangères, les inspecteurs phytosanitaires, les laboratoires et la recherche ainsi que, avec quelques adaptations, le grand public et les médias. En revanche, les enseignants, les instituts techniques, les conseillers et les agriculteurs ne sont pas dans le cœur de cible de ces bilans, dans la mesure où des supports *ad hoc* (notamment les bilans de campagne) existent déjà et couvrent les attentes en matière de bilan sanitaire.

Le travail initié doit être poursuivi, d'autant plus que l'approfondissement du premier état des lieux n'a pas encore été achevé. Cependant, les activités du groupe de travail se sont interrompues suite au départ des deux personnes qui en assuraient l'animation. Leur remplacement est effectif début 2020, et doit permettre d'achever la réalisation du mandat du groupe dans l'année. Une difficulté majeure est la disponibilité en temps des personnes compétentes pour rédiger ou relire les articles du bilan (notamment dans les instituts techniques).

C. Surveillance de *Xylella fastidiosa* (SXF)

1. Objectifs

Le groupe de travail (GT) dédié à *Xylella fastidiosa* (Xf), mis en place dès janvier 2016, est chargé précisément d'évaluer le fonctionnement de la surveillance, ses perspectives d'amélioration et d'apporter un retour d'information aux acteurs locaux.

Le groupe de travail associe l'ensemble des acteurs impliqués dans la surveillance de *Xylella fastidiosa* (professionnels, scientifiques et administration), pour apporter un appui au gestionnaire de risque (Ministère de l'agriculture et de l'alimentation/DGAL).

Le mandat précis du GT est le suivant :

- A) Faire le point sur l'utilisation des données de surveillance, la pertinence des outils et des fréquences de mises à jour au vu du contexte actuel. Trouver avec l'ensemble des acteurs des solutions aux problèmes persistants de qualité, de disponibilité ou d'accessibilité de certaines données, le cas échéant.
- B) Aujourd'hui en France, l'objectif de la surveillance de *Xylella fastidiosa* est d'abord la détection précoce d'éventuelles introductions de souches d'autres sous-espèces que *Xylella fastidiosa* multiplex déjà présente sur le territoire, en particulier de Xf fastidiosa ou Xf pauca. Le GT cherchera donc à améliorer la précocité de détection, à travers tout moyen pouvant y concourir et particulièrement :
 - a. Le renforcement de la surveillance événementielle via des actions de sensibilisation et des formations. L'objectif est de permettre, auprès du public concerné, une descente optimale de l'information technique sur X.f., ses hôtes et leurs symptômes, en vue et d'une remontée plus systématique et plus rapide de toute observation de symptômes douteux ;
 - b. L'évaluation des possibilités d'amélioration de la surveillance aux points d'entrée communautaires, basée sur l'analyse du risque d'introduction et prenant en compte l'ensemble des méthodes d'analyse disponibles ;
 - c. L'évaluation de l'emploi de la surveillance vectorielle sur la base des résultats obtenus lors des initiatives régionales menées en Corse et en PACA et des données de recherche (LSV, INRAE) disponibles ;

- d. L'évaluation de l'adéquation de la distribution de la pression de surveillance officielle sur le territoire vis-à-vis du risque, eu égard aux connaissances scientifiques disponibles et aux données déjà collectées par les différents dispositifs.
- C) Le deuxième objectif de la surveillance actuelle est la délimitation des zones tampons autour des foyers, où l'essentiel des nouveaux foyers sont détectés. Le GT pourra développer un outil cartographique de suivi des zones tampon, susceptible d'être utilisé facilement en cas de nouveau foyer découvert dans une zone indemne.
- D) Enfin, sur la base de ses études bibliographiques ce GT pourra contribuer à identifier les besoins de recherche intéressant la surveillance. Au sein du GT, une cellule pourra être particulièrement chargée d'effectuer des synthèses bibliographiques afin de transférer l'état de l'art à l'action publique, par exemple en formulant des bonnes pratiques de surveillance.

2. Participants

Structure
ADILVA
Anses (EAS)
Anses (LSV)
Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes
CTIFL
DGAL (DSF)
DGAL (BSV)
DGAL (DEVP)
FranceAgriMer
FREDON Corse
FREDON France
FREDON PACA
GNIS SOC
IFV
INRAE
SRAL Corse

SRAL PACA
VAL'HOR

3. Travaux et productions

Le groupe de travail s'est réuni en mars 2019 dans le cadre d'une réunion traitant de la surveillance générale du territoire, de la surveillance des insectes mise en place en PACA ou encore des travaux de modélisation entrepris par INRAE afin de mieux diriger la surveillance vers les zones les plus à risques. En parallèle, une équipe projet regroupant uniquement des membres de l'équipe opérationnelle de la plateforme a été formé afin de conduire une étude plus spécifique d'exploration et de valorisation des données de la surveillance. Une de ces études vise l'identification de périodes optimales d'inspections et l'analyse de l'expression des symptômes en fonction des espèces hôtes considérées.

D. Surveillance du nématode du pin (SNP)

1. Objectifs

Ce groupe de travail (GT) a été créé pour améliorer l'efficacité et la coordination de la surveillance contre le nématode du pin, grâce à l'appui de la plateforme d'épidémiologie-surveillance en santé du végétal. Le mandat de ce GT nématode du pin comporte trois objectifs : consolider les données, évaluer le dispositif et la stratégie de la surveillance actuelle et préparer la surveillance post-foyer. Les livrables attendus pour 2019 étaient d'élaborer un tableau de bord, de réaliser une évaluation de la surveillance actuellement menée et d'effectuer des recommandations pour la révision du plan de surveillance en novembre.

2. Participants

Structure
Anses (LSV)
CRPF Aquitaine
DGAL (BSV)
DGAL (DSF)
DGAL (MUS)
DGPE (BGED)
DRAAF/SRAL Grand-Est
DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine
DRAAF/SRAL Occitanie
FREDON France
FREDON Nouvelle-Aquitaine
INRAE
ONF

3. Travaux et productions

Trois réunions se sont tenues en 2019, les 21 février, 25 juin et 5 décembre.

La première réunion a présenté le mandat du groupe de travail, les attentes de tous les partenaires pour chacun des 3 sous-thèmes. La seconde réunion a présenté l'avancement des travaux et proposé une

organisation en trois sous-groupes, par appel à participation et animation sur le mode du volontariat. La troisième réunion a d'abord porté sur les travaux menés par le sous-groupe chargé de l'évaluation de la surveillance : choix et ajustement d'une méthode (INRA/ANSES/EFSA), premières simulations et évaluation multicritères par le biais d'un questionnaire soumis aux membres du GT. Elle a permis également de présenter le lien des travaux du GT avec la refonte nationale des plans de surveillance, organisée désormais par filières et le mandat 2020 du GT a été proposé.

Cette première année de travaux a permis d'initier la centralisation des données et d'aboutir à une première cartographie nationale du risque, qui sera présentée aux membres du GT à la première réunion de 2020. Le taux de participation à chacune de ces réunions a été très élevé, la date ayant fait à chaque fois l'objet d'un sondage.

Les perspectives du GT en 2020 sont la mise en forme des premiers tableaux de bord et des cartes de suivi de la surveillance, partagées et actualisables, la déclinaison de la cartographie du risque par régions et son intégration dans l'ordre de méthode de la surveillance de la filière forêt-bois. En matière de gestion de foyer, les travaux seront initiés grâce au déploiement de l'outil observation de saisie de données géolocalisées exportables vers les logiciels SRAL et la plateforme. Ils intégreront le projet de Nouvelle-Aquitaine portant sur l'enregistrement des industriels, propriétaires et exploitants de travaux forestiers en vue des autorisations de travaux en cas de foyer, en cohérence avec le registre PPE/NIMP15. 2020, année internationale de santé des végétaux permettra enfin au GT de valoriser ses travaux grâce à un important volet de communication, vis-à-vis du grand public (SIA, site internet) et des experts et scientifiques (symposium nématode du pin).

Deux chantiers seraient très utiles à lancer dès 2020 : l'optimisation de la localisation des pièges, par synergie SRAL/DSF/SIVEP et dans l'optique d'une détection précoce et la reproductibilité de l'évaluation de la surveillance à d'autres bio-agresseurs.

Trois axes d'amélioration permettraient une meilleure avancée des travaux du GT : la finalisation du projet de partenariat de recherche entre l'INRAE et la DGAL initié en 2018, la facilitation de l'accès aux données et logiciels pour les membres de l'équipe opérationnelle de la plateforme et la mise à disposition d'un outil de visio-conférence ergonomique.

E. Surveillance épidémiologique du dépérissement de la vigne (SEDV)

1. Objectifs

Ce GT concerne la surveillance des dépérissements dans le vignoble liés à des facteurs biotiques. Sa vocation est d'améliorer la surveillance en vue d'une meilleure valorisation de la connaissance de l'état du vignoble et d'alimenter la recherche. La construction d'un dispositif de surveillance adéquat devrait permettre par la suite l'évaluation de méthodes de prévention et de lutte. Il doit être cohérent avec l'ambition 3 du plan national dépérissement du vignoble.

1) Sur la base des travaux du GT préfigurateur (état des lieux de mars 2016, dernière réunion le 7 juin 2016) :

- dresser un état des lieux des réseaux existants, des modalités de collecte de données d'observation (et/ou de prélèvements et analyses), des objectifs recherchés pour chaque réseau et des liens avec les pathogènes impliqués dans le dépérissement du vignoble,
- prendre en compte les dispositifs adossés à des travaux de recherche.
- évaluer en particulier leur adéquation aux objectifs de connaissance de l'état du vignoble et aux objectifs de recherche.

2) Développer les protocoles d'observation et/ou de prélèvements les mieux adaptés au suivi à long terme des maladies du bois, sur la base des connaissances scientifiques disponibles, en vue d'une utilisation par la recherche. Ces protocoles auraient vocation à être utilisés dans le cadre de la surveillance biologique du territoire, ou de tout autre réseau spécialisé identifié au point 1).

3) Établir un lien et une cohérence avec l'ambition 3 du plan national dépérissement du vignoble qui organise la mise en place d'un Observatoire national du vignoble destiné à recueillir toutes les données

en rapport avec la vigne dans une plateforme "big data". Cette plateforme doit recueillir les données accumulées dans les réseaux actuels, suivre l'évolution des dépérissements à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation ou d'un vignoble et anticiper les crises.

2. Participants

Structure
Anses (LSV)
APCA
BIVB
BNIC
CA 33
Chambre d'agriculture
CIVB
CIVC
DGAL
DGAL (BSV)
DGAL (DEVP)
Draaf-Sral (Grand-Est)
FranceAgriMer
GIP-ATEGERI
IFV
IFV-CNIV

INRAE(Avignon)
INRAE (BFP Bordeaux)
INRAE (EGFV Bordeaux)
INRAE (SAVE Bordeaux)
INRAE (SVQV Colmar)
Université de Haute-Alsace

3. Travaux et productions

Le groupe s'est réuni une seule fois sur la période, en septembre 2019. Cette réunion a permis d'affiner le programme de travail pour 2020 et les jalons associés, en identifiant trois sous-groupes à constituer (flavescence dorée, viroses et maladies du bois) ainsi que les premières analyses statistiques à mener une fois réalisée la centralisation des données de surveillance.

Le retard pris dans le lancement des travaux de ce groupe a été mis à profit par les animateurs pour préciser autant que possible le positionnement de ses travaux par rapport à l'ambition 3 du PNDV (Observatoire du dépérissement de la vigne) : la place de la plateforme, en particulier à travers l'apport de l'équipe opérationnelle, est de réaliser des analyses statistiques, mais aussi d'associer progressivement l'ensemble des acteurs de la surveillance dans une démarche d'amélioration globale des dispositifs de surveillance impliqués.

F. *Groupe inter-plateformes : qualité des données (QDD)*

1. Mandat et participants

La qualité des données de surveillance collectées est un facteur clef de la performance d'un dispositif de surveillance. Ainsi, dans une approche multi-partenaire et pluridisciplinaire, les trois plateformes de surveillance en santé animale, en santé végétale et chaîne alimentaire co-animent le groupe de travail sur la qualité des données de surveillance. Ce groupe de travail a pour objectif d'aboutir à une méthodologie et un vocabulaire communs sur la qualité des données de surveillance et faire appliquer les principes retenus dans les autres groupes de travail des plateformes.

Le groupe de travail est composé des sept organismes suivants : ACTA, ANIA, Anses, DGAL, DGCCRF, INRAE, et OQUALIM.

2. Travaux et productions

Pour atteindre les objectifs fixés, le groupe de travail proposera pour la fin du premier semestre 2020 un guide pratique sur la qualité des données de surveillance qui aura pour finalité de :

- rendre disponibles et accessibles des bonnes pratiques de base pour assurer la qualité des différentes données d'un dispositif de surveillance ;

- permettre le suivi et la transparence sur le niveau de la qualité des données d'un dispositif de surveillance ;
- assurer le lien entre les acteurs de terrain et les acteurs valorisant les données et améliorer l'adéquation des données avec les objectifs des dispositifs de surveillance ;
- rendre accessible des méthodologies et recommandations régulièrement mises à jour.

Basé sur le partage d'expérience au sein des trois plateformes, le guide pratique s'adressera à tous les acteurs de la surveillance (responsable, acteurs de terrain, analyste), quel que soit le niveau de structuration du dispositif de surveillance (DS) (en place ou en cours de création). En effet, ce guide pourra servir d'aide à l'élaboration de cahiers des charges de création de base de données associée à un dispositif de surveillance.

Les modes d'échange et de rédaction au sein du groupe de travail se veulent le plus concret possible pour répondre aux besoins exprimés au sein des différents autres groupes de travail des plateformes. Facile d'accès, le guide doit pouvoir évoluer au fur et à mesure des retours d'expériences des plateformes.

Ce guide pratique abordera toutes les étapes de vie de la donnée, de la conception de l'outil de collecte de données à la diffusion des résultats de surveillance. Les travaux de groupe porteront également sur l'élaboration d'outils pour l'évaluation de la qualité des données et l'animation de cette dernière dans le temps, qui seront intégrés dans le guide.

Ce document sera ensuite régulièrement mis à jour par le groupe de travail, en fonction des besoins et des expériences au sein des plateformes de surveillance.

III. Synergies

A. Avec des projets de recherche

Des échanges conduits par l'équipe de coordination ont eu lieu sur toute la période afin d'assurer l'interface entre la Plateforme ESV et la recherche, avec un double objectif : d'une part orienter les projets de recherche vers des buts opérationnels qui s'inscrivent dans les thématiques de travail de la plateforme ; d'autre part de proposer des cas d'application et des jeux de données concrets issus de ces thématiques de travail. Ce double objectif traduit la volonté de faire bénéficier la plateforme dans ses travaux des meilleures pratiques issues directement de la recherche.

En particulier, le Comité de pilotage a été consulté sur un projet soumis dans le cadre du programme prioritaire de recherche « Cultiver et protéger autrement ». Un tel projet peut être vu comme un levier permettant de démultiplier la force de frappe de la plateforme en l'adossant à un autre dispositif, et en bénéficiant au moins en partie des recrutements pouvant être réalisés dans le cadre de ces projets.

Dans le cadre du Plan National Dépérissement du Vignoble, un projet a été déposé sur la Flavescence dorée, ce projet est la suite du projet CO-ACT et est en lien avec le GT Surveillance épidémiologique du dépérissement de la vigne ainsi qu'avec la mission d'appui de l'équipe opérationnelle à ce GT.

B. Avec d'autres initiatives

Afin de développer les transferts méthodologiques et les actions de formation, des échanges réguliers ont eu lieu entre l'équipe de coordination et les porteurs du RMT VegDiag, afin d'élaborer ensemble un projet de RMT qui s'efforce de créer des synergies entre la plateforme et les autres partenaires.

IV. Conclusion

Entre juillet 2018 et décembre 2019, les travaux de la plateforme ont pu être entamés grâce au recrutement progressif de l'équipe de coordination puis de l'équipe opérationnelle, qui se trouve pratiquement au complet à la fin de la période (plus de 6 ETP mobilisés au total). A travers ces premiers

travaux, un certain nombre de besoins récurrents en termes d'outils et d'échanges d'informations entre partenaires notamment ont pu émerger, qui délimitent la première « boîte à outils » de cette nouvelle Plateforme ESV.

Les groupes de travail (dont deux avaient fait l'objet de groupes préfigurateurs en amont de la constitution de la plateforme : dépérissement de la vigne et *Xylella fastidiosa*) constituent le creuset des activités de la plateforme. L'apport systématique de points de vue variés sur une même thématique de surveillance permet d'y cerner les questions à traiter de façon prioritaire, les outils à développer, et de recueillir efficacement les points de vue d'experts de chaque thématique. Le travail dans ces groupes est complémentaire de l'apport considérable de l'équipe opérationnelle, qui a la responsabilité de réaliser effectivement, et parfois dans l'ombre, la tâche de centralisation de données, d'analyse puis de communication et de valorisation au sujet des dispositifs de surveillance. Les membres de la plateforme font porter légitimement des attentes assez hautes sur le travail de l'équipe opérationnelle, ce qui est enthousiasmant pour les équipes mais nécessite une vigilance de l'équipe de coordination quant à l'équilibre de la charge de travail, des ressources et des échéances.

Sur cette première campagne d'activité, une difficulté majeure a été identifiée et a pu être partagée lors de la journée d'animation du 13 novembre 2019 : il s'agit de la tâche d'animation d'un groupe de travail, qui nécessite beaucoup de persévérance, d'implication et de disponibilité pour s'efforcer de tenir les jalons ambitieux qui avaient été fixés dans le premier programme de travail.

Avec l'aboutissement des réflexions préliminaires sur la veille sanitaire internationale d'une part, et sur le site web de la plateforme d'autre part, le début d'année 2020 va être l'occasion de communiquer largement sur les premiers livrables de la plateforme, et de commencer de répondre aux attentes de l'ensemble des parties prenantes. Outre ces deux aspects, l'année 2020, année internationale de la santé des végétaux, devra surtout être consacrée à consolider et diffuser les premiers résultats des groupes de travail thématiques, qu'il s'agisse de la surveillance du nématode du pin ou de celle du dépérissement de la vigne, ou encore de la rédaction des bilans sanitaires ; ainsi qu'à refonder le fonctionnement des groupes dédiés à la surveillance officielle ainsi qu'à la surveillance de *Xylella fastidiosa* pour s'adapter au mieux à l'évolution du contexte réglementaire et sanitaire et continuer de répondre efficacement aux attentes du comité de pilotage.